





Plan Régional Santé-Environnement 3



Hauts-de-France

Bilan 2017-2021

Synthèse









Axe 1 : Impulser une dynamique santé-environnement sur les territoires



Les actions de l'axe visaient à développer et accompagner une dynamique régionale pour favoriser la montée en compétence et la mise en réseau des acteurs, des formateurs et des publics cibles sur la santé environnementale.



Le déploiement des actions de l'axe a été facilité par la bonne mobilisation des territoires sur les problématiques de santé-environnement. Cela s'explique par une prise en compte historique de ces enjeux à l'échelle régionale depuis plus d'une trentaine d'années. A ce titre, la population et les acteurs publics sont donc dans l'ensemble bien sensibilisés sur ce sujet.



- 18 modules de formations créés pour intégrer la santé-environnement dans les formations sanitaires et sociales
- 103 établissements de santé engagés dans une démarche santé-environnement
- 188 établissements du 1^{er} et du 2nd degré ayant intégré la santé environnement dans leur projet d'établissement





Axe 2 : Périnatalité et petite enfance



Les actions de l'axe visaient à sensibiliser les professionnels de santé, notamment ceux de la périnatalité et de la petite enfance à la question des polluants environnementaux.



La mise en œuvre de l'axe 2 a été facilitée par l'expertise de la FHU 1000 jours du Pr Storm au CHU de Lille dans le domaine de la périnatalité et de la petite enfance et du projet Fees copiloté APPA et Mutualité Française auxquels se sont associés les URPS ML et Pharmaciens ainsi que d'autres partenaires tels que les CPIE. De plus, la structure du réseau des professionnels de la périnatalité « OREHANE » permet de disposer d'un interlocuteur unique sur cette thématique, permettant ainsi un relai efficace de l'information.

La santé-environnement constitue un domaine de vigilance supplémentaire pour les futurs et jeunes parents. Il apparaît donc nécessaire de sensibiliser autour de cette thématique en apportant des informations utiles, positives, applicables et hiérarchisées de sorte à ne pas générer de charge mentale supplémentaire.



- **379 accompagnements** pour la mise en place d'actions de sensibilisation pour les futurs et jeunes parents
- 2 827 professionnels de la périnatalité, de la santé et de la petite enfance formés aux risques liés à l'exposition aux polluants environnementaux
- 390 futurs et jeunes parents sensibilisés aux risques liés à l'exposition aux polluants environnementaux









Axe 3: Alimentation et eau de consommation



Il s'agit de permettre à l'ensemble des habitants, et notamment ceux bénéficiant d'une restauration collective (cantines scolaires par exemple), d'avoir accès à une alimentation saine, équilibrée, diversifiée et durable. Les actions de l'axe vise également à s'assurer de la qualité de l'eau depuis le point de captage jusqu'au robinet du consommateur.



L'évolution du cadre réglementaire, à travers la loi EgAlim', donne de la visibilité au sujet de la sécurité sanitaire et agroalimentaire. Il s'agit désormais de questions que les collectivités sont obligés de prendre en compte, ce qui facilite le déploiement des fiches actions liées à l'alimentation. Concernant l'eau de consommation, l'application de loi NOTRe a été un facteur facilitant pour le transfert de compétence eau potable auprès des structures ayant des moyens mieux adaptés. Toutefois, on observe un manque de connaissances au sein de la population en ce qui concerne les problématiques liées à la gestion de l'eau.



- 130 établissements accompagnés et engagés dans une démarche d'approvisionnement de produits bio de proximité
- 92 % de captages protégés par une DUP en région Hauts-de-France
- 4 réunions territoriales de présentation de la démarche des plans de gestion de sécurité sanitaire de l'eau





Axe 4 : Environnements intérieurs, habitat et construction



Les actions de l'axe visent à poursuivre la mobilisation des acteurs sur le sujet de la qualité de l'environnement intérieur. Même si une prise de conscience se fait de plus en plus et quelques mesures existent aujourd'hui, le changement des pratiques nécessite du temps et de l'accompagnement.



Le déploiement des fiches actions de l'axe 4 a été facilité par l'existence de réseaux et dispositifs disposant de soutiens financiers. Il s'agit d'atouts sur lesquels les acteurs s'appuient pour mettre en œuvre des actions.

Du fait de la crise sanitaire, la question de la qualité de l'air intérieur a été particulièrement mise en lumière et le grand public a développé un réel intérêt pour cette thématique. Les porteurs de projets peuvent donc capitaliser sur cet intérêt croissant pour déployer leurs actions. En revanche, il ressort un manque de relais vers les porteurs de projets de construction et de rénovation qui apparaissent plus difficiles à toucher.



- 2 273 visites de conseillers médicaux en environnement intérieur (CMEI)
- 89 actions de formation/sensibilisation menées pour promouvoir les bénéfices d'un environnement intérieur des logements de qualité
- 7 formations/communications qualité de l'air intérieur /amiante déployées









Axe 5 : Environnements extérieur et sonore



Favoriser la prise en compte de la qualité de l'air extérieur, par les acteurs locaux sur l'ensemble du territoire régional, en développant des relais d'information, notamment sur les réseaux d'influence de la région et sur la complémentarité des expertises.

Développer des actions d'information et de sensibilisation auprès du grand public visant à favoriser le changement de comportement pour améliorer la qualité de l'air extérieur.

Déployer des actions d'information et de prévention auprès de la population exposée aux risques auditifs pour sensibiliser sur les pratiques quotidiennes.



Le déploiement des fiches actions de l'axe 5 a été facilité par les réseaux existants dans la région et par l'implication des financeurs ayant permis aux porteurs de projets, de mettre en place régulièrement de nouveaux outils et moyens sur les questions d'environnement extérieur et d'environnement sonore. En parallèle, il existe un réel intérêt pour ce sujet de la part du grand public, notamment depuis la crise sanitaire. Ainsi, l'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre d'actions visant à modifier les changements de pratiques du public apparaît primordiale pour pouvoir agir efficacement sur l'environnement extérieur et sonore.



- 66 742 personnes sensibilisées aux risques auditifs
- **68 actions et animations locales déployées** pour favoriser le changement de comportement pour améliorer la qualité de l'air extérieur







Il s'agit ici d'améliorer les connaissances des liens entre la santé et la dégradation de l'environnement et de relever et de caractériser les inégalités territoriales et environnementales pour envisager des stratégies et des perspectives d'actions au plus près et avec la population.



Dans la région Hauts-de-France, le dynamisme de la communauté scientifique en sciences de l'environnement permet de disposer d'une équipe de recherche conséquente et de qualité au service de l'axe 6 du PRSE 3. Plusieurs projets et études ont été menés permettant d'améliorer les connaissances sur les particules dans l'air, d'étudier et de réduire l'exposition de la population aux nanomatériaux, aux perturbateurs endocriniens et aux produits phytosanitaires.

Au travers des nombreuses actions menées auprès des professionnels et du grand public, le maillage associatif est un atout supplémentaire dans la collecte de données et le développement des connaissances.

Le PRSE 4 constituera une opportunité de poursuivre et d'amplifier la diffusion des connaissances portant sur la santé environnement auprès de la population.

Dans le cadre d'un programme régional de recherche scientifique, un système d'information géographique a également été mis en place afin d'explorer les inégalités de santé-environnement à l'échelle des territoires identifiés comme vulnérables. Des actions ciblées et adaptées auprès des populations fragiles, plus exposées aux risques santé-environnement, pourront ainsi être renforcées, dans le PRSE4.



- **433 personnes sensibilisées** à l'exposition aux nanomatériaux, aux perturbateurs endocriniens et aux produits phytosanitaires
- **7 projets et études lancés** en lien avec l'exposition aux nanomatériaux, aux perturbateurs endocriniens et aux produits phytosanitaires
- 49 campagnes de mesure pour améliorer les connaissances sur les particules dans l'air



3









